

Bonjour à tous,

Si vous souhaitez renouveler ou débiter un contrat pain, le moment est venu de faire votre commande pour l'année 2020/2021.

Pour cela vous trouverez, en pièce jointe, le tableau à remplir et à retourner sur le mail de la cueillette avant le **vendredi 16 octobre** (pour une première livraison lundi 19 octobre).

Surtout n'écrivez rien dans les colonnes et les lignes réservées aux totaux, ceux-ci seront automatiquement calculés. Les lignes en rouge correspondent aux congés de François Rougié (*) et ne doivent donc pas être remplies. Les lundis en vert signalent les lundis fériés mais peuvent être remplis.

Un montant minimum de **60€** de commandes (correspondant à 1 pain tous les 15 jours) est demandé afin de garantir un niveau de commandes sur l'année à François Rougié.

Le tableau de commandes devra être complété par la signature du **nouveau contrat pain** et 4 ou 8 chèques au choix d'un montant total correspondant à votre commande devront être remis.

(*) François attend un heureux évènement pour le mois de mars, il a donc prévu une semaine de congés sur cette période. Mais bien sûr, les bébés réservent souvent des surprises, il est donc possible qu'à cette période, il y ait un décalage dans les dates de distributions prévues. En vous remerciant d'avance pour votre compréhension !